



MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



**ANAN** AGENCE NATIONALE  
DE L'ALIMENTATION  
ET DE LA NUTRITION  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



## PROGRAMME DE SUPPLEMENTATION NUTRITIONNELLE DES 1000 PREMIERS JOURS AU BENIN



© UNICEF BENIN 2025

**SCHÉMAS DU MODÈLE D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE POUR LES DROITS  
À LA NUTRITION ET À LA SANTÉ AU COURS DES 1000 PREMIERS JOURS**

**Mai 2025**

## SIGLES ET ACRONYMES

<b>ANAN</b>	Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition	<b>GS ANJE</b>	Groupe de Soutien à l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
<b>ANSSP</b>	Agence Nationale des Soins de Santé Primaires	<b>GAN</b>	Groupe d'Assistance pour la Nutrition
<b>ASCQ</b>	Agent de Santé Communautaire Qualifié	<b>MASM</b>	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
<b>CA</b>	Chef d'Arrondissement	<b>MS</b>	Ministère de la santé
<b>CDSMEN</b>	Chef Division de la Santé de la Mère, de l'Enfant et de la Nutrition	<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>C/GUPS</b>	Chef Guichet Unique de Protection Sociale	<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>CoLoSS</b>	Composante Locale du Système de Santé	<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>C/RAMS</b>	Chargé de Recherche et d'Appui à la Mobilisation Sociale	<b>PF</b>	Point Focal
<b>CSA</b>	Centre de Santé d'Arrondissement	<b>PF CCLSTP</b>	Point Focal Conseil Communal de Lutte contre le VIH/ SIDA, la tuberculose, le paludisme, les hépatites, les IST et les épidémies
<b>CSC</b>	Centre de Santé Communal	<b>PF CDSLSTP</b>	Point Focal Conseil Départemental de Lutte contre le VIH/ SIDA, la tuberculose, le paludisme, les hépatites, les IST et les épidémies
<b>C/SAN</b>	Comité de Surveillance Alimentaire et Nutritionnelle	<b>PF Santé/Nut</b>	Point Focal Santé Nutrition Mairie
<b>CSPMEMH</b>	Chef Service Promotion de la Santé de la Mère, de l'Enfant et de la Médecine Hospitalière	<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>CV</b>	Chef de Village	<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>DDASM</b>	Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance	<b>PSN</b>	Programme de Supplémentation Nutritionnelle des 1000 premiers jours
<b>DDS</b>	Direction Départementale de la Santé	<b>RC</b>	Relais communautaire
<b>DGAS</b>	Direction Générale des Affaires Sociales		
<b>DHABSC</b>	Direction de l'Hygiène, de l'Assainissement de Base et de la Santé Communautaire		
<b>DN</b>	Direction de la Nutrition		

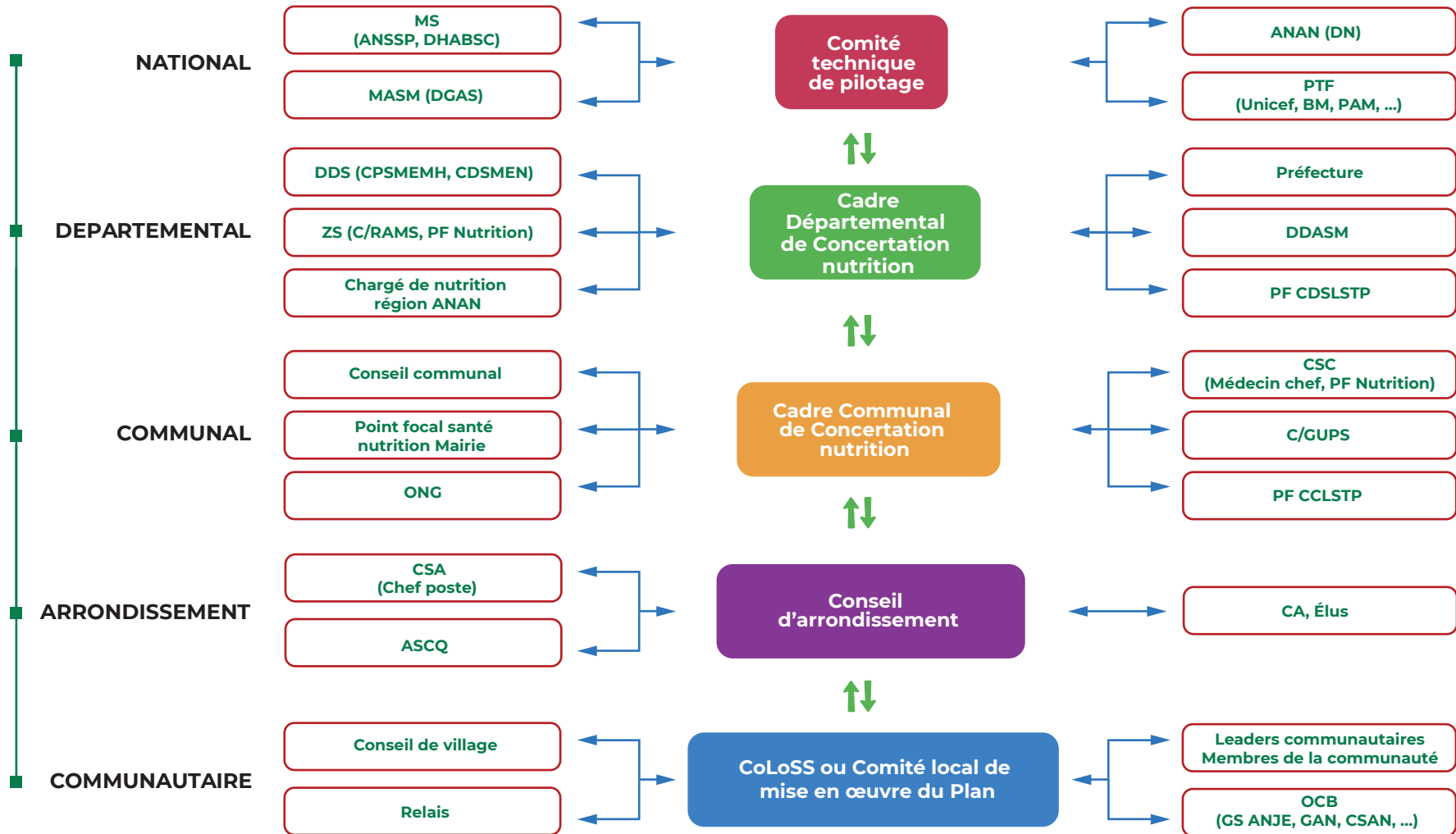
## DESCRIPTION SCHÉMA DES PARTIES PRENANTES ENGAGEES POUR LES DROITS A LA NUTRITION ET A LA SANTE AU BENIN

Ce schéma représente les parties prenantes engagées pour les droits à la santé et à la nutrition des enfants dans le cadre du programme de supplémentation nutritionnelle des 1000 premiers jours au Bénin.

- Il part du niveau communautaire avec les communautés, leaders, relais, plateformes communautaires ... réunis autour de la composante locale du système de santé comme des détenteurs de droits.
- Ensuite, il passe par les niveaux arrondissement, communal, départemental pour aboutir au niveau national où les porteurs d'obligation sont appelés à interagir avec le niveau communautaire en vue de répondre à leurs besoins et aspirations spécifiques pour la santé et la nutrition des enfants.



# PARTIES PRENANTES ENGAGEES POUR LES DROITS A LA NUTRITION ET A LA SANTE AU BENIN



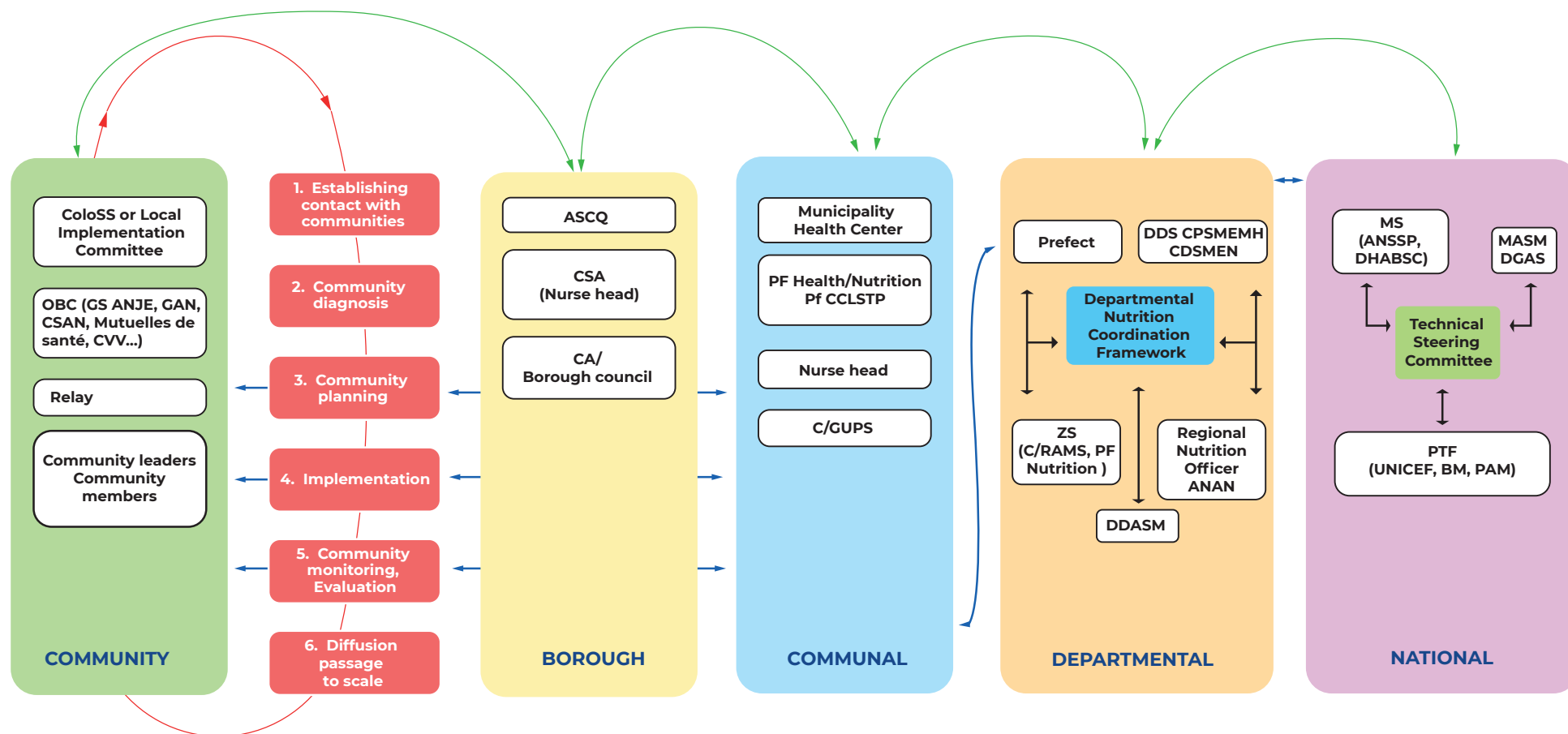
## DESCRIPTION SCHÉMA DU MODÈLE D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Ce schéma représente le processus d'engagement communautaire autour des droits à la santé et à la nutrition des enfants dans le cadre du Programme de Supplémentation nutritionnelle des 1000 premiers jours à travers :

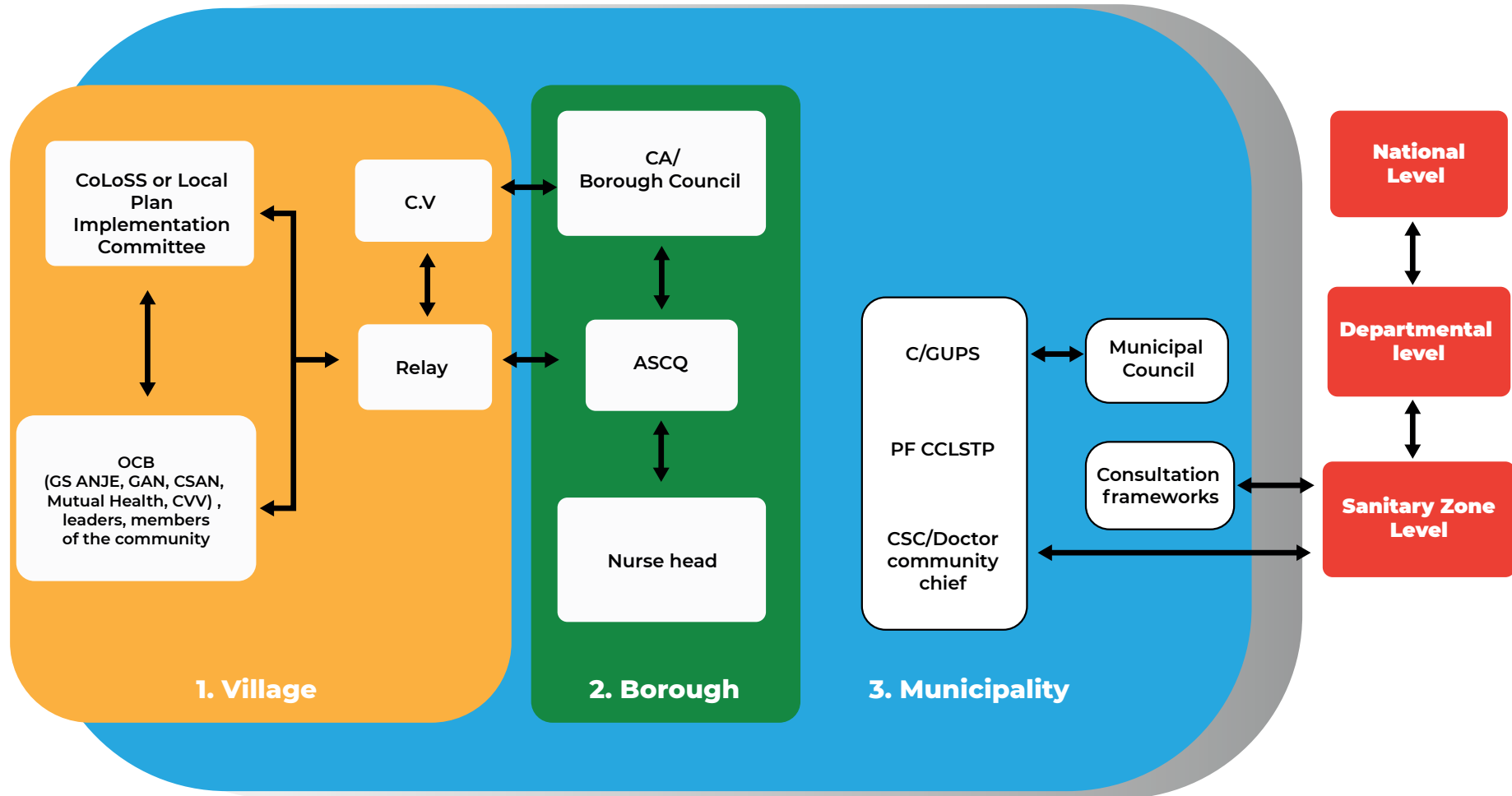
- ses six étapes d'implémentation (Préparation et contact avec les communautés, Diagnostic communautaire, planification communautaire, mise en œuvre du plan d'action, monitoring et évaluation communautaire, diffusion et mise à l'échelle) autour des communautés au niveau village
- le cheminement des feedbacks basé sur les mécanismes de feedback de la santé communautaire et de l'administration territoriale du niveau communautaire vers les niveau arrondissement, communal, zone sanitaire, départemental et national à travers des lignes vertes et
- l'espace de dialogue et de redevabilité entre détenteurs de droits et porteurs d'obligations à travers des flèches bleues.



# MODELE D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE POUR LES DROITS A LA NUTRITION ET A LA SANTE, BENIN, 2025



# MECANISME DE FEEDBACK BASE SUR LE SYSTEME DE SANTE COMMUNAUTAIRE



# DESCRIPTION SCHÉMA MECANISMES DE FEEDBACK BASE SUR LE SYSTEME DE SANTE COMMUNAUTAIRE

## 1. Niveau village

- Les CoLoSS, OCB, comités villageois et leaders collectent les feedbacks de leurs membres ou de la communauté et les transmettent aux relais lors des séances de causeries ou VAD.
- Les relais documentent les feedbacks reçus, les enregistrent dans la base de données et informent l'ASCQ sur les feedbacks résolus ou non-résolus lors des supervisions sur site, suivis groupés et par téléphone/WhatsApp.

## 2. Niveau arrondissement

L'ASCQ collecte les feedbacks lors des supervisions sur site et suivis groupés, fait des retours aux relais et membres de la communauté sur les feedbacks relevant de ses compétences et remonte les autres feedbacks vers les services.

## 3. Niveau communal

- Les services techniques saisis (CSC, GUPS, autres services One health) traitent les feedbacks qui relèvent de leurs compétences et font le retour à l'ASCQ

ou CA et autres entités concernées pour un retour vers la communauté. Ils pourront si nécessaire remonter le feedback vers des services techniques au niveau départemental.

- Le PF CCLSTP ou le PF Santé Mairie centralise et fait le suivi des feedbacks à l'échelle de la commune.
- Le maire et l'équipe communale sont informés des feedbacks communautaires lors de la réunion mensuelle du Conseil communal ou le plus tôt possible en fonction de la nature urgente du feedback. Le maire pourra prendre action pour répondre au feedback ou il peut remonter le feedback vers le préfet et les directions techniques départementales ou à tout porteur d'obligations concerné.







+ 229 01 21 36 87 09



contat.anan@presidence.bj



C/85, Ilot 562 Parcelle H, Awanlèko Cotonou



MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



**ANAN** AGENCE NATIONALE  
DE L'ALIMENTATION  
ET DE LA NUTRITION  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

unicef   
pour chaque enfant